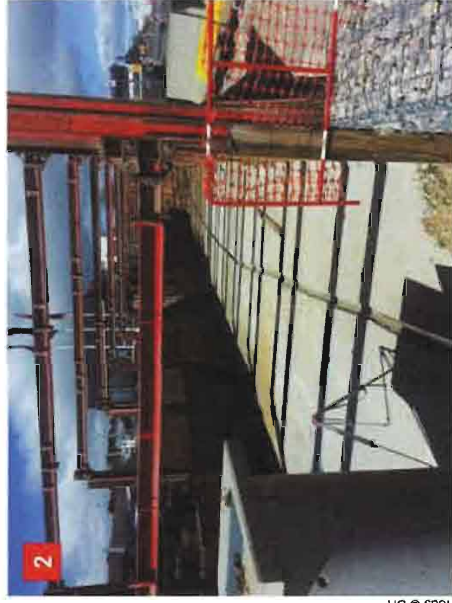


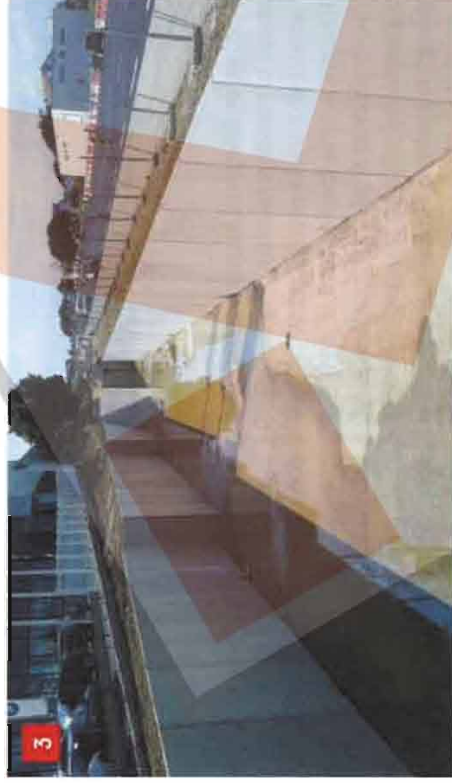


1

BLINDAGE SOUS GIRATOIRE



2



3

C'est dans le cadre d'une réfection de chaussée qu'un système de gestion des eaux de pluie a été mis en place à Béziers.

Pour la construction de cet ouvrage, des blindages fournis par Krings International France ont été mis en œuvre.



est dans le cadre de l'aménagement du giratoire Vincent Badie, à Béziers, que le Conseil général de l'Hérault a prévu la construction de 3 trémies pour gérer les eaux de pluies. La finalité de ce bassin est double puisqu'il doit permettre, d'une part de faire office de bassin d'orage avec débit de fuite et, d'autre part, de remplir le rôle de bassin de confinement permettant un stockage d'une pollution accidentelle survenue sur la chaussée. Un projet ambitieux et responsable qui représente un montant de

marché de 13 millions d'euros HT. Un projet surtout qui se doit d'être irréprochable puisque cet axe voit passer 50 000 véhicules/jours.

LE DOUBLE RÔLE DU BASSIN A DEMANDÉ LA CRÉATION D'UNE INSTALLATION AUX DIMENSIONS CONSÉQUENTES. Ainsi, le volume utile du bassin est de 1 590 m³, il mesure 75 ml de long avec une largeur variable de 6 à 8 ml et une hauteur de 3,5 ml. Une telle structure impose d'œuvrer avec des notions de sécurité fortes. Mais ce n'était pas la seule contrainte. En effet, la principale

1/ C'est un système de blindage double glissière (fournis par Krings) de 4,5 m de haut qui a été utilisé pour créer le bassin pluvial.

2/ Le bassin était enclavé entre, d'un côté le RD612 et de l'autre, un concessionnaire automobile ! La marge de manœuvre était donc très réduite d'autant que, par endroits, il y avait moins de 2 m entre le bord du bassin et la clôture de la concession.

3/ Une fois achevé, cet ouvrage va faire office de bassin d'orage avec débit de fuite et, d'autre part, de bassin de confinement permettant un stockage d'une pollution accidentelle.

(un modèle Liebherr 944) qui a permis d'effectuer le terrassement et la pose des portiques. Elle était accompagnée d'une pelle 20 t à pneus pour le montage et la mise en place des panneaux. Le guidage des terrassements et de la pose des BDG ont été faits au laser canalisation pour une parfaite précision. Quant à la dépose, elle a été rendue plus compliquée du fait de l'impossibilité d'accès du côté du concessionnaire. Il aura donc fallu mettre en œuvre une pelle à pneu 20 t et une grue

50 t.

FICHE D'IDENTITÉ

Le maître d'œuvre :

Conseil Général de l'Hérault (Service Grands Travaux Piémont Biterrois)

Le maître d'ouvrage :

Conseil Général de l'Hérault

Entreprises : groupement d'entreprises, Razel-Bec et Buesa pour le terrassement, l'assainissement, la couche de forme et le génie civil et Eurovia pour la réalisation de la partie chaussée

difficulté de réalisation était due à l'emprise très réduite que les équipes sur le terrain avaient pour travailler. En effet, ce bassin était enclavé entre la RD612 d'un côté, et un concessionnaire automobile de l'autre ! La marge de manœuvre était donc très réduite d'autant que, par endroits, il y avait moins de 2 m entre le bord du bassin et la clôture de la concession. Une distance qui est vraiment faible si l'on garde à l'esprit que la profondeur de terrassement allait jusqu'à 4,5 m.

LE BASSIN EST RÉALISÉ EN BÉTON. Pour être plus précis, l'ouvrage est constitué de voiles bétons préfabriqués (fournis par Chapso) et d'un radier que les équipes sur le terrain ont ferrailé et coulé en place. Pour la sécurité, un sujet qui, on l'a vu plus haut, a fait l'objet de beaucoup de soin, le blindage a été sélectionné avec soin. Décision est prise de mettre en place un blindage double glissière (fournis par Krings). Celui-ci fait 4,5 m de haut avec une largeur utile de 8 à 10 ml sur toute la longueur du bassin. Cette technique a permis de mettre en sécurité la fouille et les hommes. Cela a aussi permis de soutenir les terres et d'avoir une hauteur sous butons légèrement supérieure à la hauteur des voiles. Du côté du matériel utilisé, c'est une pelle à chenille de 40 t